



Contrat de location du club house du TC Granges

1. La location comprend l'utilisation du club house, de la cuisine, la vaisselle et les toilettes. Les courts de tennis et les vestiaires ne sont pas inclus dans la location.
2. Une caution de CHF 200.- doit être versée en plus du montant de la location pour valider votre réservation
3. Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux.
4. Lors de la restitution de la clef, les locaux et les extérieurs, doivent être rendus propres et en état. Le matériel de nettoyage se trouve dans le WC dame.
 - a. Tables, ustensiles et vaisselle lavés et rangés
 - b. Poubelles vidées (y compris celles des toilettes) ; les sacs de poubelles ne sont pas mis à disposition.
 - c. Cuisine et sols nettoyés
5. Dans le cas contraire, le nettoyage et/ou les réparations seront à charge du locataire.
6. Il est interdit de pénétrer dans l'enceinte avec un véhicule.
7. Le voisinage doit être respecté à partir de 22h00.
8. Le locataire est responsable de tous dégâts occasionnés. Les éventuels frais de nettoyage seront facturés au locataire.
9. Annulation
L'annulation devra se faire dans les meilleurs délais :
 - • de 15 à 30 jours : une taxe correspondant au 50% du montant de la location sera facturée sauf en cas de force majeure.
 - • inférieur à 15 jours : une taxe correspondant à la totalité du montant de la location sera facturée sauf en cas de force majeure.
10. Le TC Granges décline toute responsabilité en cas d'accident dans le club house et dans les espaces extérieurs.
11. En cas de dégâts matériels, un dédommagement d'un montant de CHF 35.-/h sera facturé par le club pour la gestion du cas.
12. La caution sera restituée après le contrôle des locaux. Le remboursement interviendra en principe dans un délai d'une semaine suivant la date de réservation sur l'IBAN indiqué.

Responsable location du club house : Darko Rankic - + 41 78 675 37 74

Contrat de location du Club-House

Date location et motif : _____ N° de téléphone : _____

Nom et adresse : _____

IBAN : _____

Non-Membre ☐ CHF 250.- + Caution CHF 200.- / Membre ☐ CHF 200.- + Caution CHF 200.-

TOTAL LOCATION CHF _____

Contrat lu et approuvé par le locataire : date _____, signature _____

Infos de paiement :

IBAN : CH51 8080 8001 8748 9278 6
Tennis-club Granges
Route du Robinson 103
3977 Granges

Remarques :
Inscrire la date de votre
réservation lors du
paiement

